

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

NOMPÈRE DE CHAMPAGNY LOUIS DE (1757-1827)

par Dominique Saint-Pierre

Louis Annet de Nompère de Champagny est né à Roanne le 4 septembre 1757, second fils de Charles de Nompère chevalier de Champagny (né à Commelle [Loire] 27 juillet 1725) – seigneur de Pierrefitte, alors lieutenant au premier régiment de cavalerie de monseigneur le Dauphin, par ailleurs page du roi en 1740, puis prévôt du Lyonnais, Forez et Beaujolais, lieutenant-colonel au régiment d'Artois cavalerie, premier page du dauphin en 1768, – et de sa première femme Geneviève de Dubost de Boisvert (Roanne, 8 septembre 1724-13 septembre 1762). Parain : Louis Genier de Perichon, écuyer demeurant à Montbrison; marraine : Anne Denoyer veuve de Louis de Bertols, écuyer, seigneur de Lancotte « *représentés par Pierre Micaud, l'autre par Benoite Dalery, domestiques de messire de Champagny* ». Il est le frère de Jean-Baptiste Nompère de Champagny (Roanne 1756-Paris 10^e 1834), duc de Cadore, conseiller d'État, ministre de l'Intérieur en 1804, des Relations extérieures en 1807, intendant des domaines de la couronne en 1812, membre de la Chambre des pairs. Admis aux écoles militaires en 1768 (La Flèche), il retourne à Roanne au séminaire Saint-Irénée, puis poursuit ses études à la faculté de théologie de Paris, où il obtient une licence de lettres. Nommé prêtre à la paroisse de Saint-Jean-de-Grève, il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé; il fonde à Fontainebleau en 1792 une maison d'éducation, qu'il dirige jusqu'en 1805. Il est nommé proviseur du lycée de Lyon le 26 août 1805 jusqu'en octobre 1810. Un décret de Louis de Fontanes, daté du 24 août 1809, le nomme recteur de l'académie de Lyon, fonction qu'il occupera jusqu'au commencement de 1815. Le 12 novembre 1810, il installe le nouveau collège de l'université à Roanne. Il a enseigné l'histoire à Lyon de 1809 à 1815. En 1814, il célèbre le retour du roi. Le 28 juillet, dans la chapelle du lycée, il fait célébrer un service pour le repos de l'âme de Louis XVI; le 29, il prononce, dans la salle des actes, l'éloge des victimes royales de la Révolution; à la distribution des prix du lycée de Lyon le 27 août 1814, il fait un vibrant éloge de Louis XVIII. Il quitte la ville pour Paris en septembre 1819 et demeure chez son frère. Il y décède le 14 janvier 1827.

ACADÉMIE

Nompère de Champagny est élu le 3 mai 1808 (il est déjà cité comme proviseur du lycée), remplaçant Petit* qui a quitté la classe des lettres pour celle des sciences. Le 23 août 1808, en séance publique, il lit son discours de réception *Sur le génie poétique*. Le 22 novembre 1808, il lit un rapport sur les poésies de Duroure. Il est président en 1811. Le 21 mai 1816, l'Académie délibérant sur les mesures à prendre à l'égard de ceux de ses membres qui n'assistent pas depuis longtemps aux séances a arrêté que le président était prié d'écrire : d'une part à MM. Vauty,

Gavinet, Rambaud, Menoux, Piestre et Nompère de Champagny pour leur rappeler que les articles 22 et 24 des règlements leur sont applicables et leur seront appliqués dans le délai de quinze jours, s'ils ne manifestent pas le désir d'assister aux séances de l'Académie, d'autre part à M. Carron pour lui rappeler l'obligation de prononcer son discours de réception. Nompère et Menoux acquiescent le 9 juillet. Il est inscrit sur la liste des membres correspondants, le 5 novembre 1820, pour « avoir transféré son domicile à Paris depuis plus d'un an ».

BIBLIOGRAPHIE

R. Saussac, *Les débuts du Lycée de Lyon (1803-1805)*, thèse, université Lumière Lyon-2, 1986, p. 142 (inédate). – J.-F. Condette, *Les Recteurs d'académie en France de 1808 à 1940 : Dict. biographique*, Paris : INRP, 2006.

MANUSCRITS

Rapport [non signé] *d'un académicien sur les traductions de Nompère de Champagny* (Ac.Ms123bis f°368-372). – *Rapport sur les œuvres de M. Duroure* (Ac.Ms123bis f°310). – *Lettre de remerciement pour sa nomination d'associé honoraire*, Paris, 2 brumaire an IX (Ms275-I f°31) – Il a des difficultés pour venir aux séances de l'Académie, car il habite à l'autre bout de la ville, 16 janvier 1818 (Ac.Ms275-II f°475).

PUBLICATION

Régulateur académique, contenant les décisions, arrêtés et actes dont la connaissance est nécessaire aux membres de l'Université impériale, rédigé par M. le recteur de l'Académie de Lyon, Lyon : Ballanche, 63 p.